

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 28 mars 2014 à 20h30 sous la présidence de Madame Patricia RAICHINI, Maire.

Présents : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, BARDESSOLLE Patrick, BOUTIN Jean-François, COUTANT Alain, DUMON Alain, HUCHET Pierrette, HUOT Jean-Paul, MARTIN Frédéric, PASCAL Romain, POUDRET Annie, REYGADE Aline

Procuration: BESSARD Jérémie à BARDESSOLLE Patrick

Secrétaire de séance : AUDOUIN Anne a été élue secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de Madame RAICHINI Patricia, Maire qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, Monsieur DUMON Alain a pris la présidence de l'assemblée. Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Madame RAICHINI Patricia est candidate au poste de Maire

Résultats du premier tour de scrutin : 15 votants – 1 bulletin blanc – 14 suffrages exprimés – Majorité absolue : 8

Madame RAICHINI Patricia est proclamée Maire et a été immédiatement installée 14 Voix.

DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Considérant que le Conseil Municipal désigne le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de 2 postes d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Candidat BROUDICHOUX Serge a obtenu 15 voix , est proclamé premier adjoint.

Candidate VEYSSIERE Fabienne a obtenu 14 voix, est proclamée deuxième adjoint.

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Sont élus :

- **Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais**
Titulaires : RAICHINI Patricia –BROUDICHOUX Serge
- **Syndicat d'Adduction d'Eau Potable**
Titulaires : RAICHINI Patricia, BESSARD Jérémie – Suppléant : COUTANT Alain
- **Syndicat Intercommunal d'Electrification**
Titulaires : RAICHINI Patricia, POUDRET Annie – Suppléants : REYGADE Aline, PASCAL Romain
- **SIVU Chenil**
Titulaire : BROUDICHOUX Serge – Suppléant : HUOT Jean-Paul
- **Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique**
Titulaires : RAICHINI Patricia, BOUTIN Jean-François, AUDOUIN Anne
- **SIETAVI**
Titulaires : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge – Suppléante : REYGADE Aline
- **Correspondant Défense** : Titulaire : BROUDICHOUX Serge - Suppléant : BARDESSOLLE Patrick
- **Correspondant Tempête** : Titulaire : BROUDICHOUX Serge – Suppléant : BOUTIN Jean-François
-

DELIBERATION VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'indemnités des élus au 28 mars 2014, soit le taux maximal 31 % de l'indice 1015 pour le maire : indemnité brute : 1 178,46 € par mois.

soit le taux maximal 8,25 % de l'indice 1015 pour les adjoints : indemnités brutes 313,62 € par mois.

Vote à l'unanimité.

Séance levée à 22 H 00.